



COVID 19

publié le 29/11/2021

Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires.

Compte tenu de la situation épidémique, **le protocole sanitaire de niveau 2 s'applique à l'ensemble des départements métropolitains depuis le lundi 15 novembre 2021.**

Vous trouverez ci dessous le plan de continuité pédagogique qui s'applique au collège.

Comptant sur l'implication de chacun pour la santé de tous.

Le principal

Document joint

 [plan-de-continuete-pedagogique_rd](#) (PDF de 910.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.